



# SAUVEGARDER L'EAU, LA FAUNE ET LES MILIEUX NATURELS

**CANARDS ILLIMITÉS CANADA** ET LE PROGRAMME  
DE CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL



**Le Programme de conservation du patrimoine naturel (PCPN) du gouvernement du Canada s'inscrit dans le cadre d'un partenariat public-privé exceptionnel, destiné à promouvoir les nouvelles zones protégées et conservées, sur le domaine privé.**

Lancé en 2019 d'un investissement de 100 millions de dollars du gouvernement du Canada, ce programme vise à conserver 200 000 hectares d'ici 2023. Canards Illimités Canada (CIC) est un partenaire fier qui aide à réaliser le PCPN en conservant et en restaurant les habitats critiques des milieux humides et des prairies dans les secteurs qui comportent un plus grand risque de perte et de dégradation. Nous travaillons également aux côtés des membres de notre communauté de conservation passionnée et généreuse en nous efforçant de réunir les fonds nécessaires pour égaler et dépasser l'investissement du gouvernement grâce à des contributions provenant d'autres sources.

Dans ce rapport, nous soulignons les réalisations conservationnistes de CIC et de nos supporteurs dans les deux premières années (2019 et 2020) de la réalisation du PCPN. Ensemble, nous trouverons de nouveaux moyens de protéger notre eau, notre faune et nos milieux naturels.

*CIC est fier de travailler aux côtés de Conservation de la nature Canada, d'Habitat faunique Canada, du Groupe de travail des fiducies foncières canadiennes et des fiducies foncières canadiennes locales pour mettre en œuvre le PCPN.*

## TABLE DES MATIÈRES

3	Les progrès dans le cadre des partenariats	6	Mesurer notre empreinte
4	Canards Illimités Canada et le programme de conservation du patrimoine naturel	8	La cartographie de nos progrès
5	Les outils et les tactiques de la conservation	10	Pleins feux sur les projets
		14	Regard sur l'avenir : garder notre élan

## LES PROGRÈS DANS LE CADRE DES PARTENARIATS

**Les dix-huit mois qui viennent de s'écouler ont souligné l'importance de se rapprocher de la nature.**

Nous, les Canadiens, avons la chance d'avoir une nature très présente dans nos cours – c'est un privilège qui s'accompagne d'une énorme responsabilité : celle de la protéger et de la gérer de manière durable. La nature, qui est présente partout au Canada, soutient également notre biodiversité emblématique et contribue à la lutte contre les changements climatiques en stockant le carbone et en rendant nos collectivités plus résilientes aux effets qui en découlent.

Des écosystèmes sains sont essentiels au maintien de la santé de tous les êtres vivants sur la planète. C'est pourquoi le gouvernement du Canada est déterminé à protéger un quart des terres et un quart des océans du pays d'ici 2025.

Cette année marque le deuxième anniversaire du Programme de conservation du patrimoine naturel. Dans le cadre de ce programme, financé grâce à un important investissement du Fonds de la nature du Canada, notre gouvernement collabore avec Canards Illimités Canada et ses partenaires pour protéger encore plus de terres écosensibles et riches en biodiversité d'un océan à l'autre.

Le gouvernement du Canada travaille également avec Canards Illimités Canada et de nombreux autres partenaires dans le cadre du Programme des dons écologiques afin d'offrir des avantages fiscaux aux Canadiens qui font don de terres écosensibles à des organismes admissibles. Ces programmes contribuent de manière significative à nos objectifs de conservation.

Au nom d'Environnement et Changement climatique Canada, je voudrais féliciter Canards Illimités Canada et ses partenaires pour leurs accomplissements dans le domaine de la conservation et de l'intendance des habitats fauniques. J'ai hâte de voir ce que ce nous pourrions accomplir dans les années à venir grâce à ces programmes.

**L'eau, la faune et les habitats naturels sont enracinés dans notre identité de Canadien ou de Canadienne.**

Ce sont des motifs de fierté, qui font partie des souvenirs qui nous sont chers. Ils sont aussi essentiels à notre mode de vie, à notre état de santé et à notre économie. C'est la raison pour laquelle nous sommes conscients de l'importance de travailler de concert afin de les protéger.

Les milieux humides et les prairies font partie des paysages dignes de cartes postales les plus importants qui colorent notre pays. Riches en biodiversité, ces zones apportent des solutions naturelles aux enjeux environnementaux les plus impérieux, dont la prévention des inondations et des sécheresses, la purification de l'eau et la lutte contre les dérèglements climatiques. Leurs bienfaits environnementaux prodigieux sont les liens qui nous unissent.

Canards Illimités Canada (CIC) est fier de prodiguer des efforts de conservation ciblés, en collaboration avec le Programme de conservation du patrimoine naturel (PCPN) du gouvernement du Canada, pour s'assurer que les milieux humides et les prairies restent sains et productifs pour les générations de demain. C'est un privilège de travailler aux côtés de nombreux autres Canadiens qui sont comme nous animés de la volonté de sauvegarder ce pan important de notre patrimoine naturel.

Au nom de CIC, permettez-moi d'exprimer notre gratitude à Environnement et Changement climatique Canada pour cet important investissement dans notre avenir. Nous sommes fiers et reconnaissants de travailler de concert avec nos partenaires du PCPN auprès de Conservation de la nature Canada et avec la collectivité des fiducies foncières du pays dans la réalisation de ce programme phare.

Les résultats exposés dans leurs grandes lignes dans ce rapport mettent en exergue les progrès que nous avons accomplis dans les deux premières années du PCPN. Qu'il s'agisse des vastes marais devenus des hauts lieux naturels nationaux ou des modestes fondrières jalousement gardées par les propriétaires fonciers privés, les propriétés que CIC a orientées favorablement dans le cadre de ce programme sont à la fois étendues et variées. Chacune a son histoire! Chacune aussi a une valeur qui lui est propre. Nous espérons que ces succès apportent la validation et l'inspiration nécessaire pour continuer d'en faire plus pour l'eau, la faune et les habitats naturels du Canada qui ont tant d'importance pour nous tous.



*Jonathan Wilkinson*

**L'honorable Jonathan Wilkinson, C.P., député**

*Ministre de l'Environnement et du Changement climatique, gouvernement du Canada (2019-2021)*



*Larry Kaumeyer*

**Larry Kaumeyer**

*Chef de la direction, Canards Illimités Canada*

# CANARDS ILLIMITÉS CANADA ET LE PROGRAMME DE CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL

## Miser sur une histoire solide

CIC est l'un des plus grands et des plus anciens organismes de conservation en Amérique du Nord. Depuis notre fondation, en 1938, nous avons conservé plus de 2,67 millions d'hectares de terrains dans l'ensemble du pays. Mais nous ne l'avons pas fait tout seuls. Si nous avons pu mener à bien nos travaux de conservation, c'est grâce à la généreuse contribution de particuliers, de fondations et de sociétés, ainsi qu'au partenariat d'organismes de financement du Canada, des États-Unis et d'autres pays. Les programmes comme le PCPN nous apportent les moyens — et la motivation — de continuer de miser sur cette histoire solide.

## Permettre de réaliser les objectifs du Canada dans la biodiversité

En 2015, le Canada a publié le document intitulé « Buts et objectifs canadiens pour la biodiversité d'ici 2020 », qui fait état de quatre objectifs et 19 cibles permettant d'atteindre les objectifs mondiaux de la diversité (les objectifs d'Aichi) fixés par la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique.

Le premier objectif — l'objectif 1 — précise que « [d]’ici 2020, au moins 17 % des zones terrestres et d’eaux intérieures et 10 % des zones côtières et marines sont conservées par l’entremise de réseaux d’aires protégées, et d’autres mesures efficaces de conservation dans des superficies clairement définies ».

Le PCPN fut lancé en 2019 afin de perpétuer le Programme de conservation des zones naturelles et de promouvoir les zones protégées du Canada en fonction de deux objectifs :

- 1 Contribuer à la partie terrestre de l'objectif 1 en protégeant au moins 200 000 hectares de territoire dans les paysages de notre pays qui nous sont chers;
- 2 Contribuer au rétablissement des espèces en péril au Canada grâce à la protection de leur habitat.

Ces objectifs sont atteints en protégeant les terres écosensibles et en étendant le réseau des zones protégées partout au Canada. Les deux premières années du PCPN ont permis d'atteindre les buts de l'objectif 1 de 2020. Depuis, les buts de l'objectif 1 ont été étendus afin de protéger 25 % des terres et des océans du Canada d'ici 2025 et 30 % d'ici 2030. Les troisième et quatrième années du PCPN continueront de permettre d'atteindre les buts étendus de l'objectif 1.

# LES OUTILS ET LES TACTIQUES DE LA CONSERVATION

**La diversité et l'inclusion sont des valeurs fondationnelles chez CIC.** Nous croyons dans le pouvoir transformatif de la mobilisation de nombreux points de vue différents et nous sommes convaincus que le besoin de la nature est le lien qui nous réunit tous. La diversité de la nature est elle aussi fondamentale, puisqu'elle permet aux systèmes naturels de s'adapter à l'évolution de l'environnement, d'offrir des espaces pour les espèces qui peuvent ainsi transformer leur périmètre ou agrandir leurs populations et d'offrir aux humains des biens et des services essentiels, par exemple en pollinisant les cultures vivrières.

La diversité des outils que nous utilisons pour produire des solutions dans la conservation est également importante lorsqu'il s'agit d'adopter la meilleure approche pour assurer des paysages naturels fonctionnels et la biodiversité. CIC est un chef de file dans la mise au point de solutions innovantes pour la durabilité, qui permettent d'assurer la diversité des paysages partout au Canada.

Grâce au PCPN, CIC fait appel à toutes sortes d'outils de conservation pour protéger ou restaurer les paysages d'un océan à l'autre. Il s'agit entre

autres de l'acquisition en fief simple des terrains, des accords de servitudes de conservation avec les propriétaires fonciers et de notre Programme de conservation des terres renouvelables. Nous avons également pris des mesures pour mettre en œuvre d'autres mesures de conservation sectorielles efficaces par zone sur des projets qui seront réalisés au cours des prochaines années de programme.

L'acquisition en fief simple permet à CIC d'acheter une parcelle de terrain pour s'assurer de la conserver en permanence. On fait souvent appel à cette approche quand les propriétaires fonciers souhaitent vendre ou donner leurs terres écosensibles.

Les servitudes de conservation permettent aux propriétaires fonciers de garder la propriété de leur terrain en leur imposant des restrictions dans les activités qui peuvent s'y dérouler (par exemple lorsqu'il s'agit de défricher ou de cultiver les milieux naturels) pour préserver la valeur écologique des terrains.

Notre Programme de conservation des terres renouvelables est consacré à la restauration des processus naturels et de l'habitat dans les paysages, grâce à l'achat de terrains, à la restauration des milieux humides et des hautes terres du

territoire, puis à la revente des terrains assortis d'une servitude de conservation.

D'autres mesures de conservation s'appliquent aux terrains qui ne profitent pas, en vertu des lois, de la même protection que les parcs ou que les servitudes de conservation, par exemple, mais qui sont régis ou gérés selon des méthodes qui produisent, à long terme, des résultats positifs pour la conservation. Il peut entre autres s'agir des bienfaits de la biodiversité, des fonctions et des services écologiques liés, ainsi que des valeurs culturelles, spirituelles, sociaux économiques et des autres valeurs localement pertinentes.

L'outil précis sélectionné pour un projet en particulier se fonde sur les intérêts du propriétaire foncier, sur les besoins de la collectivité locale, de même que sur la valeur et les bienfaits des terrains pour la conservation. Sans égard aux outils de conservation auxquels on fait appel, la nature et les Canadiens profitent des biens et des services écologiques apportés par ces terrains protégés. Dans ce rapport, nous donnons des exemples des modalités selon lesquelles ces outils sont appliqués dans le paysage.



## MESURER NOTRE EMPREINTE

Le financement que nous recevons et que nous faisons fructifier



Dans les deux premières années du PCPN, CIC a reçu 7 242 000 \$ en financement de programmes...

qui ont servi à réunir un supplément de 12 945 060 \$ sous la forme de fonds complémentaires (encaisse) — ce qui vient presque tripler l'efficacité du programme dans la conservation des milieux naturels au Canada.

Ces fonds combinés, qui totalisent 20 082 099 \$, ont permis de conserver 12 126 hectares, qui ont soutenu les efforts visant à l'objectif 1 dans le cadre des objectifs et des cibles du Canada pour la biodiversité en 2020.

### Appuyer les espèces en péril

L'un des objectifs du PCPN consiste à sécuriser l'habitat pour les espèces en péril du Canada. Plusieurs de ces espèces se trouvent dans les Prairies, dans lesquelles CIC a consacré ses efforts dans le cadre du PCPN. Les espèces comme le pipit de Sprague, le plectrophane à ventre noir (*ci-dessus*) et la buse rouilleuse se sont le mieux adaptées à l'habitat de la prairie indigène et ont connu un déclin en raison de la perte d'habitat.

Grâce au PCPN, CIC a sécurisé des terrains pour s'assurer que ces espèces en péril auront toujours des zones qu'elles pourront regagner pour élever leur progéniture. Il faut consacrer en permanence des efforts pour sécuriser et restaurer une superficie suffisante pour ces espèces des prairies afin qu'elles puissent se rétablir à des niveaux auxquels elles ne seront plus en péril; ces succès constituent un progrès important.

### Contribuer à la biodiversité du Canada

Les prairies indigènes conservées et les terres agricoles restaurées en prairies assurent l'habitat essentiel de la faune et de la flore du Canada. En plus d'aménager l'habitat de nombreuses espèces en péril au Canada, ces projets de conservation permettent aussi d'offrir un habitat pour la faune et la flore qui font de ce pays un lieu naturel et merveilleux pour vivre. La plupart de ces espèces, comme les pollinisateurs, assurent des services importants pour les Canadiens.

Les prairies conservées et restaurées par CIC dans le cadre du PCPN assurent, selon les estimations, l'habitat de plus de 5 300 nids par an pour les espèces prioritaires qui nichent dans les prairies, par exemple le plectrophane à ventre noir, espèce menacée selon le gouvernement fédéral, ou le bruant de Baird — espèce très préoccupante dans les Prairies canadiennes. Ces prairies sont aussi des zones de nidification importante pour les espèces de canards comme les canards pilets, dont la population reste nettement inférieure au niveau souhaité. Les terres herbeuses des Prairies sont la forêt tropicale humide amazonienne du Canada; toutefois, ce qui reste de cette écozone est en train de s'appauvrir.



Les pollinisateurs, comme les abeilles, jouent un rôle prépondérant dans le bon fonctionnement des écosystèmes et sont essentiels pour une grande partie des aliments que nous produisons et consommons. Les prairies indigènes, grâce à leur plus grande diversité de plantes à fleurs indigènes, favorisent, dans les espèces d'abeilles indigènes, une plus grande richesse que les prairies non indigènes. Les prairies indigènes que CIC a protégées dans le cadre du PCPN devraient assurer l'habitat de 80 espèces d'abeilles documentées et les prairies restaurées assureront un habitat convenable pour 67 espèces. La diversité des végétaux que l'on trouve dans ces secteurs permet aux pollinisateurs de se nourrir pendant toute la saison des cultures, alors que les monocultures ont tendance à n'assurer leur subsis-



tance que pour la courte période de floraison des récoltes. C'est pourquoi il est absolument essentiel, pour compter sur une population saine de pollinisateurs, que ces zones naturelles ou restaurées soient disponibles dans tout le paysage.

En plus de l'habitat apporté aux pollinisateurs par les prairies, les milieux humides assurent aussi l'habitat des autres plantes à fleurs et des espèces d'invertébrés bénéfiques. Les milieux humides conservés grâce au PCPN assurent la subsistance de plus de 320 espèces d'arthropodes bénéfiques qui permettent d'assister au contrôle des ravageurs de cultures et de soutenir les écosystèmes fonctionnels naturels.

### La rétention de l'eau et la gestion des nutriments

Les milieux humides conservés ou restaurés dans les projets de CIC sécurisés grâce au PCPN permettent de conserver plus de 6,7 millions de mètres cubes d'eau dans le paysage chaque année (soit le contenu en eau de plus de 2 700 piscines olympiques). Sans ces milieux humides, les précipitations ruissellent sur le territoire et se déversent dans les cours d'eau ou dans les bassins versants (soit les lacs et les vastes milieux humides), ce qui a pour effet d'accroître les niveaux de l'eau. Ces inondations se déroulent plus fréquemment et durent plus longtemps, surtout en raison de la transformation des modèles météorologiques causés par le changement climatique.

CIC priorise la conservation dans laquelle la rétention et la restauration des milieux humides offrent des solutions naturelles dans la prévention des catastrophes naturelles, en plus des autres bienfaits écologiques que ces milieux apportent. La conservation des milieux humides dans les grandes zones de conservation du PCPN comme la rivière Assiniboine supérieure en Saskatchewan permet d'éviter que les précipitations se déversent dans cette rivière qui s'écoule dans la rivière Rouge à Winnipeg, puis dans le lac Winnipeg, ce qui cause des inondations.

En plus des bienfaits de la rétention et de la gestion de l'eau, les milieux humides permettent d'atténuer le lessivage des terres cultivées qui comprennent de fortes charges de nutriments. Les milieux humides sont des filtres efficaces pour ces nutriments, qui finiraient autrement par se déverser dans les lacs et les cours d'eau, ou ils causent des proliférations d'algues et posent des risques pour la santé des humaines, des animaux de compagnie, des poissons et d'autres espèces fauniques. Les programmes de conservation des milieux humides que CIC a mis en œuvre dans le cadre du PCPN jusqu'à maintenant ont permis d'éviter de déverser, dans les cours d'eau et les lacs, selon les estimations 10 tonnes de phosphore et 32 tonnes d'azote.

### La séquestration et le stockage du carbone

Les milieux humides et les prairies sont des réservoirs de carbone naturels efficaces. Les herbes indigènes ont de profonds systèmes racinaires qui stockent le carbone dans le sol lorsque les plantes croissent chaque année,

alors que les milieux humides stockent dans les sédiments de grandes quantités de carbone issu des plantes. Les programmes de conservation de CIC visent à conserver les milieux humides et les prairies existants ou à les restaurer sur les terres qui ont déjà été perturbées. Il s'agit d'un objectif premier de la conservation de la biodiversité et de la sauvagine et de la production d'eau propre; or, on ne peut pas ignorer le stockage du carbone et les bienfaits des terrains sécurisés grâce au PCPN.

En conservant ces terres et en évitant qu'elles soient fragilisées ou drainées, nous avons évité de rejeter dans l'atmosphère presque 1,9 million de tonnes d'équivalent en dioxyde de carbone stocké dans les sols et les sédiments. Pendant leur durée utile, ces projets continuent de capter le carbone et d'emmagasiner plus de 127 000 tonnes d'équivalent en dioxyde de carbone supplémentaires.

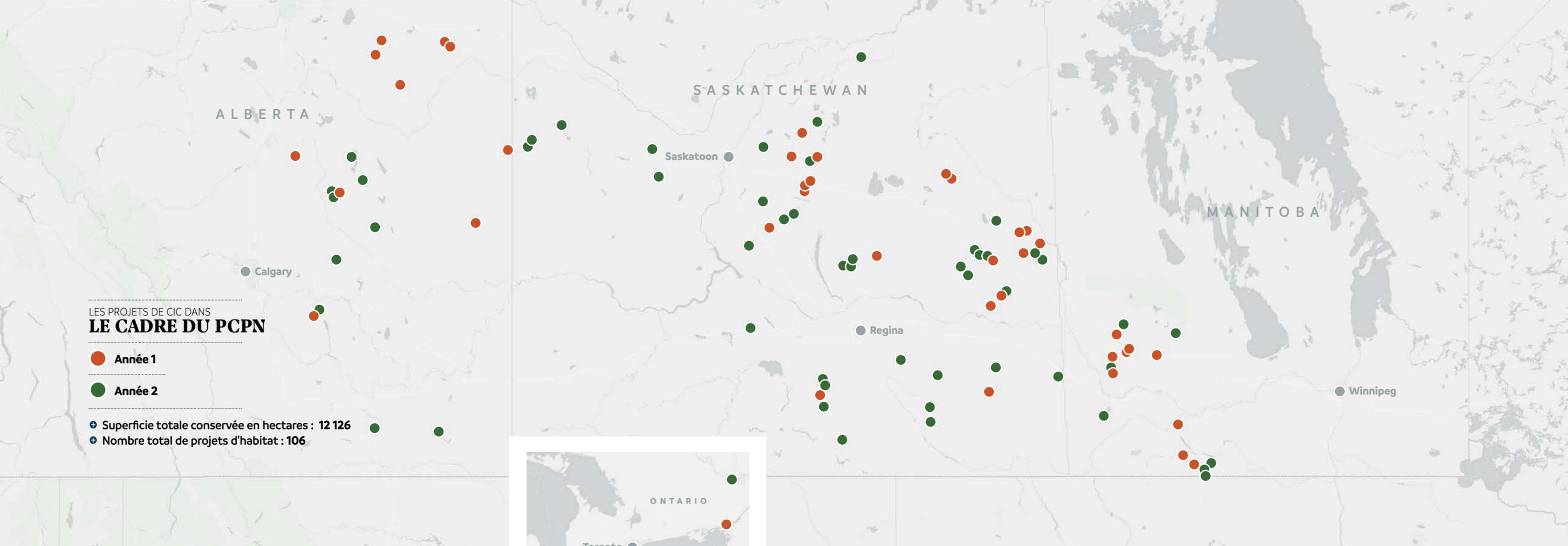


### Promouvoir des paysages fonctionnels viables

Puisque les populations humaines ne cessent de s'accroître, la demande exprimée pour les produits alimentaires et, dans le même temps, l'augmentation des besoins en biens et en services écosystémiques comme l'eau douce propre ne cesse d'augmenter. CIC reconnaît que la conservation doit donner des résultats pour les écosystèmes auxquels nous faisons appel et pour les Canadiens qui habitent ces paysages. Par exemple, dans les prairies, CIC offre des programmes de pâturage durable, qui apportent des bienfaits aux producteurs en augmentant l'offre de terrains de pâturage alors que la perturbation du pacage améliore le fonctionnement des prairies.

CIC est aussi conscient de l'importance des cultures annuelles dans la production alimentaire et a des programmes qui protègent les milieux humides dans les champs de cultures annuelles. L'ensemble des types de couvertures de terres promeut la rétention de l'eau et des nutriments et assure l'habitat des pollinisateurs et des autres représentants de la faune, ce dont profitent les producteurs agricoles et plus généralement la société.





## LA CARTOGRAPHIE DE NOS PROGRÈS

Dans les deux premières années du PCPN, CIC a conservé 12 126 hectares de terrains dans le cadre de 106 projets dans quatre provinces, dans les secteurs dans lesquels les besoins en conservation sont les plus criants. Nous avons entre autres :

- ⊕ acheté 366 hectares en **Ontario**;
- ⊕ établi des servitudes de conservation sur 1 382 hectares au **Manitoba**;
- ⊕ établi des servitudes de conservation et des projets de conservation des terres renouvelables sur 7 387 hectares en **Saskatchewan**;
- ⊕ établi des servitudes de conservation sur 2 991 hectares de terrains en **Alberta**.

Ces résultats viennent étoffer les efforts de conservation des autres partenaires du PCPN,

dont Conservation de la nature Canada et les organismes de conservation canadiens, dans d'autres régions du pays.

Quand on leur demande quels écosystèmes sont le plus menacés dans le monde, nombreux sont ceux qui pensent à la forêt tropicale amazonienne ou aux grands récifs coralliens. Mais en fait, les prairies des Grandes Plaines font partie des écosystèmes les plus menacés. Au Canada, il ne reste qu'environ 17 % de cette écozone, et cette perte généralisée a eu pour effet d'extirper dans la nature ou de risquer d'extirper de nombreuses espèces qui dépendent des prairies. C'est la raison pour laquelle CIC concentre dans les prairies du Canada les projets que nous menons dans le cadre du PCPN. Comme l'indique la carte de la page ci-contre, les paysages viables des prairies, les plaines boréales et les écozones des plaines à forêts mixtes réunissent actuellement la plus

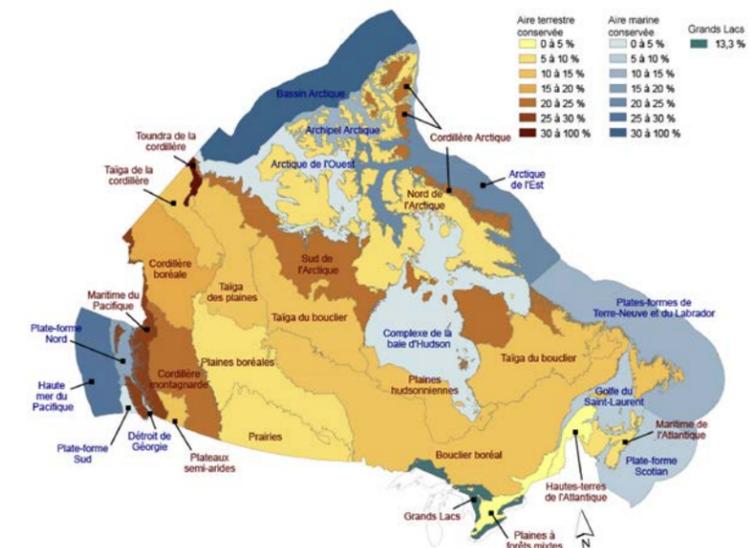
faible proportion du territoire protégé. Ces zones hébergent un nombre considérable d'espèces en péril et accusent des taux élevés de perte des milieux humides.



### Proportion de la superficie conservée par écozone au Canada en 2020

Cette carte (à droite) indique la proportion qui a été conservée dans chaque écozone canadienne. Dans les Prairies, on n'a conservé qu'une proportion comprise entre 5 % et 10 % du territoire. Il s'agit d'un paysage-clé, dans lequel il faut faire beaucoup de travail, ce qui est la raison pour laquelle CIC donne la priorité à ses projets financés dans le cadre du PCPN dans cette région.

SOURCE : ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA



# PLEINS FEUX

## SUR LES PROJETS

ACQUISITION EN FIEF SIMPLE

### Marais St. Luke : un joyau du littoral de l'Ontario, protégé en permanence

« C'est vraiment difficile d'expliquer ce que l'on ressent, explique Bob Lozon en promenant son regard sur les eaux riches d'histoire du marais St. Luke. C'est ce que j'éprouve depuis ma tendre enfance, car j'ai passé ma petite enfance dans les milieux humides. »

Résident de la localité et guide de chasse, M. Lozon a passé la plus grande partie de sa vie immergé dans les milieux humides côtiers du lac St. Clair, dans le Sud-Ouest de l'Ontario. Il s'agit d'un site rare de la région densément peuplée de cette province, dans laquelle il ne reste plus que 1,5 % des milieux humides historiques. M. Lozon est l'un des nombreux conservationnistes qui ont salué l'acquisition par CIC de la propriété

de 197 hectares — et la protection de ses habitats en permanence. C'est le PCPN qui a permis de protéger cette propriété.

La conservation de ces habitats permet de sauvegarder l'espace vital de la faune. Le marais St. Luke fait partie d'un vaste réseau d'habitats de la sauvagine dans les alentours des Grands Lacs inférieurs et compte parmi les plus grandes haltes migratoires du continent.

« Si on ne conserve pas les milieux humides, on se prive d'une partie de l'environnement qu'on ne pourra jamais remplacer, explique M. Lozon. On ne peut tout simplement se permettre de perdre ces types d'habitats. »



Le marais St. Luke est voisin de la Réserve nationale de faune de Sainte-Claire, qui appartient à l'État qui s'étire sur 357 hectares et qui abrite plus de 60 espèces d'oiseaux et 35 espèces en péril répertoriées par le gouvernement fédéral.

SERVITUDE DE CONSERVATION

### Le projet Mappin : des propriétaires fonciers albertains donnent un coup de pouce à la biodiversité dans les Prairies

Brad et Terri Mappin dirigent une exploitation agricole mixte non loin de Byemoor, petit village situé à 70 kilomètres au sud-est de Stettler, en Alberta. Dans ce pan de campagne émaillé de rosiers sauvages, les collines ondoyantes du domaine à vocation de parc de l'Alberta ont rendez-vous avec la prairie mixte.

Les Mappin sont convaincus que c'est lorsque les herbes indigènes et les milieux humides sont intacts que leur domaine agricole se porte le mieux. C'est la raison pour laquelle ils ont récemment signé avec CIC un accord de servitude de conservation qui sauvegarde approximativement 523 hectares sur leur propriété.

« Nous tâchons de maximiser ce qui nous appartient, explique Terri. Et nous recherchons constamment les moyens d'améliorer notre exploitation agricole. »

Si les milieux humides et les prairies contribuent à l'exploitation de leur domaine agricole en assurant la santé des sols et en apportant de l'eau saine et un fourrage de qualité pour le bétail, ils assurent aussi, dans l'ensemble, la biodiversité du paysage. Passionnée de la photographie, Terri est sans cesse inspirée par l'ensemble des espèces qui fréquentent leur propriété. Qu'il s'agisse du tétras à queue fine, du cerf-mulet, des oiseaux de rivage et de la multitude de représentants de la sauvagine, ce ne sont pas les sujets qui manquent pour la photographe. L'an dernier, elle a aperçu, dans un milieu humide non loin de son exploitation agricole, une douzaine d'ibis à face blanche.

Le couple a aussi commencé à parler de l'importance du paysage naturel à ses fils, qui sont aujourd'hui de jeunes adolescents et qui souhaitent participer à l'exploitation de la ferme familiale. D'après Brad, ces entretiens répondent à une importante priorité importante. « Il s'agit de respecter le territoire et la faune », confie-t-il.

La servitude de conservation de leur propriété, réalisée grâce au financement du PCPN, viendra signer le prochain chapitre de l'histoire des Mappin, dans laquelle l'agriculture et la biodiversité s'épanouissent ensemble.

SERVITUDE DE CONSERVATION

### Le projet Baker : les racines d'une famille d'agriculteurs de la Saskatchewan sont l'ancrage de l'éthique de la conservation

L'exploitation agricole de Terry Baker, exploitée depuis quatre générations, trône à la croisée de trois grands parcours migratoires dans le Sud-Ouest de la Saskatchewan. Dans cette région des prairies canadiennes, on convertit de plus en plus les terres herbeuses en zone de culture annuelle, ce qui fait de cette parcelle un lieu essentiel pour de nombreuses espèces fauniques.

L'éventail optimal du couvert vivace et de l'eau assure l'habitat des plus fortes densités de sauvagine nicheuse dans les Prairies. Sa valeur d'habitat est extraordinaire — et il en va de même de l'étroit rapport de cette famille conservationniste avec le territoire.

« Le terrain a été aménagé par mon grand-père au début des années 1900, puis exploité comme terre agricole par mon père. Nous nous y sommes réinstallés, ma femme Nancy et moi, dans les années 1970, pour y élever nos deux fils et notre fille », raconte-t-il.

Terry Baker et sa famille ont signé un accord qui porte sur 125 hectares de terres herbeuses dans le cadre du programme de servitudes de conservation de CIC afin de préserver le domaine en permanence. La propriété comprend aussi un monument commémoratif consacré à la mémoire de son défunt père et à la volonté de conservation des autres membres de la famille. Cet accord de servitude était, pour les Baker, l'instrument parfait, qui confirme leurs valeurs conservationnistes en protégeant ce précieux patrimoine familial.



# PLEINS FEUX

## SUR LES PROJETS



### SERVITUDE DE CONSERVATION

## Le projet McDonald : un gain important pour l'habitat malgré une régression constante

Dans le Sud-Ouest du Manitoba, la culture annuelle intensive est la cause principale de la régression des milieux humides et des prairies. Un important accord de servitude de conservation signé avec la famille McDonald permet aujourd'hui de préserver en permanence 408 hectares.

« Dans cette partie de la province, un projet de cette envergure est rare, lance Matthew Tower, spécialiste de la conservation de CIC. En travaillant de concert avec ces agriculteurs soucieux de conservation, nous avons pu sécuriser un vaste ensemble connecté d'habitats pour les générations de demain. »

Cette servitude de conservation, réalisée dans le paysage de Killarney au Manitoba prévoit la restauration

de cinq milieux humides, ce qui portera à 139 le nombre total de bassins sur la propriété. Ce domaine comprend aussi des hautes terres diverses, dont des prairies indigènes vierges et un habitat de forêts-parcs à trembles, ainsi que des prairies naturalisées et des prairies cultivées.

Il s'agit d'une région très importante pour la faune nicheuse, dont les canards pilets et les fuligules à dos blanc. Ces deux espèces sont très intéressantes pour les fervents du plein air partout en Amérique du Nord, et leurs populations ont connu un déclin à cause de la régression de l'habitat.

Il faut aussi signaler qu'on a aperçu, sur la propriété, d'autres représentants de la faune, dont plusieurs

goglus des prés, qui sont considérés comme une espèce en péril. Les McDonald ont aussi aperçu, dans les dernières années, des chouettes des terriers.

« La présence d'une espèce en péril comme la chouette des terriers, qui s'en remet à l'habitat de qualité des prairies, est un bon indice de l'état de santé de l'écosystème et justifie encore plus la protection de l'habitat sur cette propriété », précise M. Tower.

### LE PROGRAMME DE CONSERVATION DES TERRES RENOUVELABLES

## Le projet Eftoda : la conservation dans un paysage viable

CIC travaille en collaboration avec Darren Keown depuis environ six ans afin d'intégrer les principes de la conservation dans son exploitation agricole du centre-est de la Saskatchewan. En avril 2020, M. Keown a racheté à CIC 190 hectares dans le cadre de notre Programme de conservation des terres renouvelables.

Le terrain dont M. Keown a fait l'acquisition, et qui est connu à CIC sous l'appellation de « Projet Eftoda 2 », est situé dans une zone agricole productive du paysage de la rivière Assiniboine supérieure, dans cette province. Il s'agit aussi d'une zone extrêmement importante pour la sauvagine et pour les autres représentants de la faune. Avant de céder la propriété à M. Keown, CIC a restauré 29 bassins de milieux humides et plusieurs autres milieux humides existants sur la propriété, pour une superficie totale de 39 hectares. Tous ces terrains sont protégés en permanence grâce à la servitude de conservation prise sur la propriété, et qui permet toujours à M. Keown, en tant que propriétaire, de consacrer ce terrain à la fenaison ou au pacage.

« Malgré les récentes conditions de sécheresse que nous avons connues dans la région, la majorité de ces milieux humides restaurés emmagasinaient l'eau en 2021 et continueront de se naturaliser au fil des ans, nous apprend Trevor Plews », chef des programmes de conservation de CIC en Saskatchewan.

Aujourd'hui, ce projet permet de conserver l'eau dans le paysage (ce qui est une denrée rare dans les Prairies par les temps qui courent) et connecte un bloc important d'habitat dans une zone absolument prioritaire pour la conversation. Mieux encore, le produit de la vente de ce terrain a été réinvesti dans les programmes de CIC pour mener d'autres travaux de conservation. Il s'agit de travailler de concert avec les agriculteurs, ce qui permet de rehausser la vigueur et la durabilité de l'économie et du paysage.

« En définitive, la conservation n'est possible qu'avec la participation des propriétaires fonciers, explique M. Plews. Nous avons la chance de travailler avec beaucoup d'agriculteurs comme Darren pour développer l'empreinte conservacionniste de la Saskatchewan en continuant de soutenir l'agriculture dans toute la province. »



### LES AUTRES MESURES EFFICACES DANS LA CONSERVATION

## La région boréale de l'Ouest : étendre le réseau des zones protégées du Canada

Les autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCEZ) constituent un nouvel outil souple, qui permettra d'étendre considérablement le réseau des zones protégées du Canada. CIC fait partie des grands organismes de conservation qui mettent au point des moyens ingénieux grâce auxquels le Canada pourra atteindre l'objectif 1 dans ce type de zone protégée.

En travaillant en étroite collaboration avec Environnement et Changement climatique Canada, CIC permet de modéliser les moyens grâce auxquels nous reconnaissons les paysages viables qui apportent des avantages dans la conservation.

Même s'il faut compter beaucoup de temps pour les formaliser, les AMCEZ apportent d'énormes bienfaits. Elles mettent en équilibre la conservation avec les autres objectifs de la gestion du territoire, et ainsi, elles étendent souvent la protection à des zones plus vastes. Or, ces mesures permettent de conserver le territoire grâce à des mécanismes qui sont très difficiles à inverser, ce qui permet de s'assurer que la protection est efficace pour l'avenir prévisible.

Grâce au financement du PCPN, CIC a pu promouvoir les relations existantes avec l'industrie, les gouvernements provinciaux et les communautés autochtones, afin de mettre au point plusieurs AMCEZ potentielles. En faisant appel à l'analyse géospatiale, CIC a recensé des zones de la nature canadienne qui ont une grande valeur conservacionniste et tâche de collaborer avec des partenaires gestionnaires du territoire dans lequel il y a des chevauchements géographiques. CIC explore actuellement des perspectives prometteuses dans la forêt boréale de l'Ouest, là où les sociétés forestières gèrent durablement de vastes paysages de manière à assurer et à protéger l'habitat pour les espèces de la région. CIC continue de se concerter avec les gouvernements provinciaux afin de mettre au point des options qui permettront de reconnaître officiellement les AMCEZ dans le cadre de contrats, de conventions et d'autres solutions efficaces à long terme.

## REGARD SUR L'AVENIR : GARDER NOTRE ÉLAN

CIC et ses partenaires dans la conservation se situent à mi-chemin dans la réalisation du PCPN, qui s'étend sur quatre ans. Les résultats produits jusqu'à maintenant sont impressionnants et ont un impact retentissant. Or, il reste encore énormément de travail à accomplir si nous voulons réaliser l'objectif ambitieux de ce programme, soit sécuriser 200 000 hectares de terrains.

Grâce à l'élan créé dans les deux premières années du PCPN, CIC continuera d'assurer la conservation dans les deux prochaines années, en sécurisant une partie de l'habitat le plus précieux et à risque du pays grâce à sa panoplie diverse et efficace d'outils de conservation. Nous sommes enthousiastes à l'idée de continuer de réaliser le PCPN grâce au financement

versé par Environnement et Changement climatique Canada, en collaboration avec nos partenaires à Conservation de la nature Canada.

Nos biologistes professionnels, agronomes et spécialistes du rayonnement communautaire mettent tout en œuvre pour offrir des solutions ingénieuses, qui permettront de s'assurer que l'habitat de la faune si chère aux Canadiens est protégé et que les paysages dont nous sommes tributaires continueront de produire des emplois bien rémunérés, des sources de denrées stables, ainsi que des biens et des services écologiques, par exemple l'eau douce. Nous dépendons des paysages naturels fonctionnels autant que la faune, notre voisine.

## L'UNION FAIT LA FORCE

Tous les Canadiens vont devoir travailler de concert pour enrayer la crise actuelle de la biodiversité. La sécurisation de l'habitat pour la faune, surtout dans les régions qui sont déjà lourdement pénalisées, apportera aux Canadiens et aux Canadiennes les moyens dont ils ont besoin pour s'adapter à l'évolution de l'environnement.

***Il y a encore du travail à faire. Pour que le Canada atteigne ses objectifs en matière de biodiversité et sa cible de conserver 30 % des terres du Canada d'ici 2030, un soutien continu est nécessaire. Poursuivre de s'associer avec tous ceux qui vivent et travaillent dans le paysage pour assurer la conservation par le biais de programmes comme le PCPN est essentiel.***



*Canards Illimités Canada (CIC) est le chef de file de la conservation des milieux humides. À titre d'organisme de bienfaisance enregistré, CIC collabore, avec gouvernements, l'industrie, des organismes à but non lucratif, les peuples autochtones et des propriétaires fonciers, à la conservation des milieux humides essentiels à la sauvagine, à la faune et à l'environnement.*



SIÈGE SOCIAL  
C.P. 1160  
STONEWALL (MANITOBA)  
ROC 2Z0

SANS FRAIS : 1 800 665-3825

[canards.ca](http://canards.ca)

ORGANISME DE CHARITÉ N° : 11888 8957 RR0001